Motion du 9 novembre 2020

Les enseignants du lycée Jean Zay réunis en assemblée générale prennent acte du renforcement du protocole sanitaire mis en place dans leur établissement. La mobilisation massive et rapide des derniers jours a permis d'obtenir une organisation de la scolarité en demi groupes, seule mesure capable de répondre aux problèmes d'engorgement du lycée, de brassage et de distanciation sociale.

Toutefois, les mesures déjà prises ne tirent pas toutes les conséquences de ce qu'implique une telle organisation. C'est pourquoi les enseignants du lycée Jean Zay réaffirment :

- la nécessité d'adapter les programmes à une organisation qui divise les effectifs en deux rendant de fait inégales les conditions d'apprentissage pour les élèves ;
- la nécessité d'élaborer un calendrier des examens qui offre davantage de visibilité que celui déjà proposé, et ce de manière à ce que les professeurs puissent organiser leur enseignement sur la base d'une progression préétablie ;
- la nécessité de mettre en place un plan d'embauche à la hauteur des mesures requises par la crise sanitaire que nous traversons ;
- leur demande de paiement des jours lors desquels ils n'ont pas pris leurs élèves afin de pouvoir travailler à l'élaboration d'un protocole sanitaire véritablement renforcé.